

N. 77 - 4	
PERS. 693	
DIRECTION DU PERSONNEL	
Manuel Pratique : 182	
16 février 1977	

**Objet :    Classification des fonctions de maîtrise correspondant aux travaux sous tension sur les réseaux aériens des centres de distribution**

La présente circulaire fixe, en annexe, après avis de la commission supérieure nationale du personnel, la classification, à compter du 1er avril 1976, des fonctions de maîtrise correspondant à l'organisation des travaux sous tension sur les réseaux aériens des centres de distribution, arrêtée après négociations avec les Fédérations Syndicales.

Ses dispositions annulent et remplacent, à compter de la même date, celles de la circulaire Pers. 584 du 28 avril 1972.

Le Directeur Général  
d'ELECTRICITE DE FRANCE  
M. BOITEUX

Le Directeur Général  
du GAZ DE FRANCE  
ALBY

**ANNEXE**

*(Pers. 693)*

**DIRECTION DE LA DISTRIBUTION**

**1 - FONCTIONS « TRAVAUX » SUR LES RESEAUX AERIENS MT ET BT**

**11 - Agent technique travaux sous tension sur réseaux MT - Catégorie 6  
(Fonction de technicité et de commandement)**

Agent choisi parmi les monteurs MT travaillant sous tension (ou parmi les agents ayant rempli antérieurement une telle fonction) et appelé :

- à diriger, en cas d'absence du contremaître, à partir des éléments fournis par le préparateur, le travail d'une équipe de monteurs MT travaillant sous tension.

Dans ce cas, il est particulièrement chargé, avant le début des travaux, d'analyser de façon précise l'opération à réaliser, de choisir la méthode de travail la mieux adaptée et de déterminer le processus opératoire ; au cours des travaux, d'assurer la direction effective de ces monteurs et la responsabilité des mesures intéressant leur sécurité et celle des tiers.

- à apporter, en tant que de besoin, une aide à la préparation des travaux,
- à participer, en dehors des activités ci-dessus, aux travaux sous tension en qualité de monteur sous le commandement d'un contremaître travaux sous tension sur réseaux MT.

## **12 - Contremaître travaux sous tension sur réseaux MT - Catégorie 7 (Fonction de technicité et de commandement)**

A partir des éléments fournis par le préparateur, cet agent est chargé, avant le début des travaux, d'analyser de façon précise l'opération à réaliser, de choisir la méthode de travail la mieux adaptée et de déterminer le processus opératoire ; au cours des travaux, d'assurer la direction effective d'une équipe, éventuellement constituée de l'addition de plusieurs équipes d'intervention, et la responsabilité des mesures intéressant la sécurité de cette équipe et des tiers.

Dans le cas où il n'existe dans une unité qu'une équipe travaillant sous tension en MT, cet agent doit pouvoir permuter avec le préparateur principal catégorie 7.

\*\*\*

N.B. Les fonctions de chef d'équipe ligne TST/BT catégorie 6 et de chef d'équipe engin TST/BT catégorie 6, ainsi que celle de contremaître TST/BT (hors base) catégorie 7 n'ont pas fait l'objet de définitions spécifiques. Il y a lieu de se reporter, en ce qui les concerne, aux dispositions de la circulaire Pers. 694.

## **2 - FONCTIONS « PREPARATION-PROGRAMMATION »**

### **21 - Préparateur - Entretien réseau - Catégorie 6 (Fonction de technicité)**

Agent placé en permanence sous l'autorité d'un chef préparateur et chargé, au niveau d'un centre de distribution comprenant plus de sept équipes travaillant sous tension (ou hors tension) sur les réseaux MT et BT, d'établir la programmation des travaux à court et à moyen terme et de fixer la répartition des moyens d'intervention en fonction des tâches à effectuer, des périodes et des urgences des interventions ; de préparer la coordination de plusieurs équipes de spécialisations différentes, pouvant intervenir successivement sur un même ouvrage, et de définir en particulier les séquences élémentaires d'intervention respectives de ces équipes ; de rédiger les fiches de préparation de chaque chantier précisant à chaque chef de travaux les renseignements indispensables à la réalisation du travail qui lui a été confié (nature précise des

travaux à réaliser, localisation du chantier, accès, caractéristiques de l'ouvrage, matériel et outillage à utiliser et à approvisionner, ...).

Cet agent doit être formé et habilité aux travaux sous tension sur les réseaux MT et BT et avoir une bonne pratique de ceux-ci de façon à pouvoir permuter occasionnellement avec n'importe quel monteur travaux sous tension pour assurer la maintenance de ses connaissances et pour permettre les remplacements indispensables.

## **22 - Préparateur principal entretien réseau - Catégorie 7 (Fonction de technicité)**

Agent chargé, au niveau d'un centre de distribution comprenant au maximum sept équipes travaillant sous tension (ou hors tension) sur les réseaux MT et BT, d'établir la programmation des travaux à court et à moyen terme et de fixer la répartition des moyens d'intervention en fonction des tâches à effectuer, des périodes et des urgences des interventions ; de préparer la coordination de plusieurs équipes de spécialisations différentes, pouvant intervenir successivement sur un même ouvrage, et de définir en particulier les séquences élémentaires d'intervention respectives de ces équipes ; de rédiger les fiches de préparation de chaque chantier précisant à chaque chef de travaux les renseignements indispensables à la réalisation du travail qui lui a été confié (nature précise des travaux à réaliser, localisation du chantier, accès, caractéristiques de l'ouvrage, matériel et outillage à utiliser et à approvisionner,...).

Cet agent doit être formé et habilité aux travaux sous tension sur les réseaux MT et BT et avoir une bonne pratique des travaux conventionnels de façon à pouvoir permuter avec n'importe quel chef d'équipe ou contremaître pour assurer la maintenance de ses connaissances et pour permettre les remplacements indispensables.

## **23 - Chef préparateur entretien réseau - Catégorie 8 (Fonction de technicité et de commandement)**

Agent chargé, au niveau d'un centre de distribution comprenant plus de sept équipes travaillant sous tension (ou hors tension) sur les réseaux MT et BT, d'établir la programmation des travaux à court et à moyen terme et de fixer la répartition des moyens d'intervention en fonction des tâches à effectuer, des périodes et des urgences des interventions ; de préparer la coordination de plusieurs équipes de spécialisations différentes, pouvant intervenir successivement sur un même ouvrage, et de définir en particulier les séquences élémentaires d'intervention respectives de ces équipes ; de rédiger les fiches de préparation de chaque chantier précisant à chaque chef de travaux les renseignements indispensables à la réalisation du travail qui lui a été confié (nature précise des travaux à réaliser, localisation du chantier, accès, caractéristiques de l'ouvrage, matériel et outillage à utiliser et à approvisionner,...).

Cet agent de très haute qualification doit être formé et habilité aux travaux sous tension sur les réseaux MT et BT et avoir une bonne pratique des travaux conventionnels de façon à pouvoir permuter occasionnellement avec n'importe quel chef d'équipe ou contremaître pour assurer la maintenance de ses connaissances et pour permettre les remplacements indispensables.